



APPENDICE « A » CRITÈRES D'ÉVALUATION

CRITÈRES OBLIGATOIRES

Construction soumissions seront évaluées selon les critères d'évaluation obligatoires, comme spécifié ci-dessous. La construction des soumissionnaires Présentation des soumissions doit clairement indiquer et fournir les documents nécessaires pour appuyer la conformité à ces exigences afin de passer à l'étape suivante. (Montant total de la Soumission /Prix)

Les soumissions qui ne répondent pas à tous les critères obligatoires sera déclarée non recevable et leur prix d'appel pas ouvert. Chaque critère technique obligatoire devrait être traité séparément.

Le soumissionnaire doit inclure le tableau ci-dessous séparément avec leur Formulaire de Construction, indiquant que leur soumission répond aux critères obligatoires, en fournissant le numéro de la page et de l'article qui contient des informations pour vérifier que les critères ont été respectés ou inséré l'information au sein de la table appropriée.

Les propositions qui ne répondent pas aux critères obligatoires seront jugées non conformes.

****Assurez-vous de nous fournir ce tableau de Critères obligatoires compléter en PDF dans un envoi de pièce-jointe séparément du document du Formulaire de Construction ou bien dans une enveloppe séparée avec l'envoi du Formulaire de Construction.**

#	Critères obligatoires	Conforme (Oui/Non)	Référence à la proposition du soumissionnaire
01	L'entrepreneur doit s'inscrire auprès de la Commission des accidents du travail de la province concernée Fournissez une copie valide de l'inscription avec votre soumission.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
02	Une preuve de formation en prévention des chutes doit être fournie. Fournissez une copie valide du certificat de formation avec votre soumission.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
03	L'entrepreneur doit fournir une preuve d'assurance responsabilité et maintenir cette assurance à la durée du contrat.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	